AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 (3) ItemMarie Moret à Georges Coulon, 24 février 1888

Marie Moret à Georges Coulon, 24 février 1888

Auteur·e: Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)
Collation2 p. (435r, 436v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Georges Coulon, 24 février 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN: https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45239

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>24 février 1888</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Coulon, Georges (1838-1912)</u>
Lieu de destination86, rue de la Faisanderie, Paris
Scripteur / Scriptrice<u>Inconnu</u>

Description

RésuméMarie Moret demande à Coulon s'il lui est possible d'examiner les statuts de la Société du Familistère et le testament de Godin pour savoir si l'on peut introduire des modifications dans les statuts, devenues nécessaires. Elle lui communique l'adresse de monsieur Barberon, avoué chargé de ses intérêts dans une affaire dont il a été question entre eux. Elle le remercie pour sa lettre et lui indique qu'elle avait lu dans *Le Temps comment il était intervenu à la Chambre sur la question du budget des Postes*. Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

Mots-clés

<u>Consultation juridique</u>, <u>Familistère</u>, <u>Finances publiques</u> Personnes citées

- Association coopérative du Familistère
- Barberon [monsieur]
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Pelletan, Geneviève (1852-1926)

Œuvres citées*Le Temps*, Paris, 1861-1942. Lieux cités17, quai Voltaire, Paris Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 24/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023